

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUSSES AIGOUAL CEVENNES – TERRES SOLIDAIRES

PROJETS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Pôle Nature 4 saisons et Observatoire du Mont Aigoual

Éléments de réponses suite aux rencontres citoyennes du mois d'avril 2017
--

EDITORIAL

Les réunions des 06/04/2017 à Trèves, 11/04/2017 à St-André-de-Majencoules et 19/04/2017 à Saumane ont réuni environ 25 personnes par soirée, soit environ 75 habitants du territoire au total. Avant toute chose, nous souhaitons remercier tous les participants qui ont ainsi donné de leur temps. Cette mobilisation souligne que l'envie d'échanger sur ces projets est partagée par de nombreux habitants sur tout le territoire.

Présentation de diapositives, cartographies, échanges avec les élus et chargés de missions... de nombreuses idées ont été mises sur la table et débattues. De nombreuses questions ont également été posées.

Dans la continuité de ce travail, l'équipe de la Communauté de communes poursuit la mise en œuvre de ses deux projets phares en matière de tourisme : le Pôle Nature 4 saisons et la rénovation de l'Observatoire du Mont Aigoual. Cette suite de mise en œuvre va chercher à prendre en considération les remarques faites lors de ces soirées de discussions (et autres remarques faites par ailleurs) et auxquelles nous souhaitons apporter des premiers éléments de réponse dès aujourd'hui.

En effet, nous réaffirmons ici que la démarche de concertation citoyenne entreprise par la Communauté de communes doit apporter aux élus de quoi nourrir leur réflexion.

Baignade, randonnée, évènementiel, jeunesse, hébergement... sont autant de thèmes qui ont alimenté les débats. Des premières analyses, en guise de résumé des débats, sont livrées ci-dessous et seront encore développées au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Les lignes vertes reprennent les points positifs évoqués par les participants lors de ces soirées, les lignes rouges leurs craintes, la ligne jaune leurs propositions d'actions individuelles (voir également le compte-rendu complet des 3 soirées) ; une colonne grise avec les premiers éléments de réponses de la Communauté de communes est ajoutée pour ce document.

Thèmes évoqués...	... à la réunion de Trèves,	de Saint-André-de-Majencoules,	de Saumane.	Eléments de réponses apportés par la Communauté de communes
Baignade / Eau :	<i>La baignade est un point fort. Elle va se développer : cela nous obligera-t-il à davantage surveiller (des mesures sont-elles prévues en ce sens) ? Informer sur les passes à poisson. Vallée du Trévezel.</i>	<i>Mieux entretenir les berges de l'Hérault. Valoriser les points de baignades (les répertorier et les entretenir). Il manque des espaces de baignade plus aménagés pour répondre aux attentes des nouvelles clientèles : notamment au Mourétou, à Camprieu, à l'Espérou. Préserver le lac des Pises.</i>	<i>Valorisation des gorges et berges du Gardon : développer les points d'eau. La Maison de l'Eau ; « la Vallée de l'Eau » Gorges du Souci.</i>	Thématique valorisée par la Maison de l'Eau des Plantiers. Le développement de points de baignade pose des questions de responsabilités et de coût (présence d'un maître-nageur...). Aujourd'hui, 3 zones de baignades contrôlées et surveillées existent sur le territoire : le Mourétou à Valleraugue, Saumane, les Plantiers. Il n'est pas prévu dans le cadre du Pôle Nature de créer de nouvelles zones de baignade surveillées. D'autres points de baignade sont contrôlés (qualité de l'eau régulièrement analysée – informations affichées en mairie) mais non surveillées. Une réflexion est en cours sur les possibilités de valoriser ses points sans risques. Il faut aussi considérer les nuisances engendrées (bruit, parking, propreté...). Enfin, l'aménagement de zones de baignade engendre la question de la surveillance et des responsabilités. La valorisation de l'activité canyon a démarré (ND Rouvière) et doit se poursuivre. Concernant le lac des Pises, la population sera tenue informée dès qu'une décision sera prise.
Forêt :	<i>Maison du bois, Arboretum, Maison forestière</i>			Une valorisation de la forêt de l'Aigoual a été faite via les sentiers d'interprétation. L'ONF a également créé de nouveaux sentiers en 2017. La Maison du Bois de Camprieu continue son activité avec ses bénévoles. Elle propose une offre d'activités et animations.
Pastoralisme :	<i>A valoriser</i>		<i>Présence de bergeries sur le territoire : atouts touristiques et source d'animations. Mettre en valeur les drailles ; pont moutonnier. Donner de l'information aux visiteurs sur le comportement à adopter face aux troupeaux.</i>	Les drailles, bergeries sont valorisées via le réseau de sentiers, et la construction de nouvelles bergeries par le Parc National. La transhumance a sa fête en juin à l'Espérou. Au-delà de l'aspect touristique, une personne a été recrutée pour mettre en place et suivre le pacte pastoral. La problématique que peut soulever les interactions entre randonneurs et chiens de protection des troupeaux est connue, c'est un phénomène qui se retrouve sur tous les territoires d'élevage. Un certain nombre de panneaux ont été installés pour signaler les chiens de protection des troupeaux. Une plaquette sur le bon comportement à adopter existe et est disponible en mairie / office de tourisme. Des échanges avec les bergers existent déjà et seront poursuivis pour faire cohabiter au mieux leur activité, et les chiens de protection, avec les activités touristiques et de randonnée.
Géologie / Paysage :	<i>Informer sur la géologie locale : vallées sèches, dolines, dolmen, falaises, grottes, rochers à travers : escalade, spéléologie, randonnée...</i>	<i>Points de vue à valoriser.</i>	<i>Mettre en valeur les paysages.</i>	Le développement du réseau de sentiers permet une mise en valeur des paysages et des points de vue. La géologie est évoquée dans les descriptifs des sentiers d'interprétation. Le Parc National propose un guide géologique (abécédaire). L'ONF a aussi développé des sentiers d'interprétation en ce sens (exemple : table de lecture du paysage sur Canayère).
Patrimoine bâti :	<i>Villages, hameaux, puits, fours, ponts, églises... (Divers sites évoqués voir carte)</i>		<i>Petit patrimoine historique et culturel. Patrimoine bâti lié à l'eau. Eglise (Divers sites évoqués voir carte)</i>	Valorisation par le réseau de sentiers et subvention d'événements culturels mettant en valeur ce patrimoine. Du côté des communes : un projet de revalorisation de l'abbaye du Bonheur est en réflexion par la mairie de Valleraugue ; les mairies de Dourbies et Les Plantiers se sont engagées dans la démarche de labellisation « Villages de caractères » ; réfection du pont romain et calades en projet sur Trèves... Dans le cadre de l'Entente Causse & Cévennes (organisme de gestion des fonds UNESCO) on retrouve également des actions pour le patrimoine (voir le site internet).
Randonnée :	<i>Pédestre / Equestre Avoir des sentiers de durée et difficultés variées. Développer les aires de pique-nique. Bien signaler les zones de chasse et les zones pour la protection du public. La signalétique rando se dégrade. Remettre au goût du jour d'anciens sentiers. (Divers itinéraires commandés voir carte)</i>	<i>Pédestre / Equestre / VTT Développer et bien entretenir les sentiers. Valoriser les chemins communaux. Créer un itinéraire traversant la communauté de communes d'Est en Ouest avec un balisage spécifique estampillé « Aigoual » (Divers autres itinéraires commandés voir carte)</i>	<i>Développer l'offre de chemins sur le bas de la vallée, car peu d'offres à ce niveau. Randonnée cycliste : création de pistes notamment pour les enfants qui ne peuvent pas en faire sur les routes. Manque des circuits adaptés aux familles. (Divers itinéraires commandés voir carte)</i>	L'une des actions majeures du Pôle Nature est le renouvellement (valorisation et création) de sentiers de randonnées à pied, à cheval, à VTT. Cela a déjà commencé et va se poursuivre en 2018/2019. Les créations doivent se faire en accord avec les propriétaires fonciers. L'objectif est de répondre à la diversité des pratiques de la randonnée (famille à très sportifs). La voie de découverte est un lieu idéal pour la balade familiale (route sans voiture). Un programme d'actions sur la signalétique touristique est prévu en partenariat avec l'ONF et Conseil Départemental. L'entretien est pris en compte dans le développement de ce réseau, et les chemins communaux sont une priorité. Pour les zones de chasse, la protection se fait directement par les sociétés de chasse.

Flore/faune et Ciel étoilé :	<i>Créer des sentiers découvertes faune/flore. Gardabelles, orchidées et autres... Faire un observatoire pour voir les animaux de nuit (jumelles infrarouge).</i>	<i>Développer les soirées sur le thème de l'observation des étoiles. Reprendre l'idée de l'installation de télescopes comme prévu sur le Causse Méjan.</i>	<i>Sensibiliser le public sur la faune et la flore à travers des activités ludiques et aquatiques. Notamment : castors...</i>	Faune/flore mise en valeur par les sentiers d'interprétation et par les sorties thématiques proposées par les différents partenaires (Office du tourisme, Parc National, AMM, Fédération de chasse, ONF...) : balades naturalistes autour du mouflon et du brame du cerf notamment. La Maison de l'eau propose également des animations en ce sens (sur les castors notamment). Le Parc National est impliqué dans la démarche « réserve de ciel étoilé », il pourrait donc être intéressant de coupler des sorties sur ce thème à une offre d'observation des animaux de nuit. Une réelle dynamique existe autour de cette thématique : plusieurs hébergeurs ont fait l'acquisition de télescopes, le GAL Cévennes soutient des actions en ce sens...
Evènementiel :	<i>Mise en place d'un partenariat avec Millau (Natural Games...). Organiser un évènement « sport » équivalent à la Fête de la Transhumance.</i>		<i>Sponsoriser les évènements sportifs. Préserver les fêtes de villages.</i>	La journée de découverte des APN (Activités de Pleine Nature) à Prat-Peyrot a pour but de se développer un peu plus chaque année. D'autres événements sportifs de pleine nature ont lieu chaque année : randonnée (FIRA, fête de la rando), VTT, Trail, ski, course d'orientation... Les événements sportifs du territoire sont soutenus par diverses initiatives : subventions, dotations de gobelets, d'objets promotionnels... Le public cible du Pôle Nature n'est pas le même que celui des Natural Games (moins sports extrêmes). Néanmoins, un partenariat pourra être discuté et étudié avec Millau. Cela pourrait se traduire par une présence sur la partie salon du site des Natural Games. Le Pôle Nature a par ailleurs été présent sur les salons de la randonnée à Lyon et Montpellier.
Sport :	<i>Via ferrata, Canyoning, Spéléologie, Escalade, Accrobranche, Biathlon</i>	<i>Escalade, Via ferrata, Tyrolienne</i>	<i>Canyoning, Rafting, Accrobranche. Développer le sport automobile.</i>	Avec le développement de la randonnée, la diversification des activités sportives est l'un des objectifs majeurs du Pôle Nature. Cela a commencé avec le canyon de ND de la Rouvière, mais doit être poursuivi et développé pour d'autres pratiques et d'autres sites : une réflexion est en cours à l'Estréchure sur le Canyon du Soucy, ou sur de l'escalade. Toutefois, la question des responsabilités sur l'aménagement de tels sites peut parfois freiner les entrepreneurs comme les élus. Sport automobile : le Pôle Nature ne se positionne pas directement sur cette activité, mais des associations existent sur le territoire. Pour toutes ces APN, une attention particulière est portée pour éviter l'affichage promotionnel sauvage et intempestif.
Autres activités touristiques :	<i>Chasse, Pêche</i>	<i>Stage animation famille autour de la météo.</i>	<i>Mettre en place des séjours chasse, pêche, yoga, remise en forme... Parcours de chasse virtuel ? Développer la pisciculture (contacter la Fédération de pêche à ce sujet)</i>	Le thème de la météo sera repris dans le cadre du renouvellement de l'observatoire (2nd chantier touristique mené en parallèle du Pôle Nature). Les activités chasse et pêche sont plutôt développées par les fédérations. Toutefois, la Maison de l'eau valorise la pisciculture St André de Valleraugue, de nouveaux liens peuvent être envisagés à partir de cela. La labellisation « Gîte de pêche » pourrait être initiée (se rapprocher de l'Office du tourisme). Les initiatives privées locales sont encouragées pour se saisir et proposer de nouvelles offres en lien avec les activités du Pôle nature.
Enfants :	<i>Est-ce que les activités douces vont-être suffisantes pour attirer les jeunes ?</i>	<i>Créer des animations pour les enfants (sur le modèle des campings).</i>	<i>Développer les activités pour les jeunes/enfants</i>	C'est une carence qui est connue (l'offre enfant étant différente de l'offre jeunesse). Plusieurs activités sont développées dans cette optique : géocaching, course d'orientation... mais pour les plus jeunes, cela dépend surtout des initiatives proposées par les privés. Par exemple, l'Office du Tourisme relaie une offre d'ateliers artistiques pour les enfants autour des thèmes faune et flore pendant les vacances de Noël et de février. La porte reste ouverte et sans doute peut-on s'inspirer d'exemples voisins : le jardin des enfants, le petit paradis, le parc des animaux nains...
Communication :	<i>A intensifier. Faire des enquêtes de satisfaction auprès des visiteurs ?</i>	<i>Créer des box à l'échelle locale ; intégrer les sites groupon (achat groupé – donc moins cher – sur internet) et autres. Manque un livret d'accueil et d'information pour les nouveaux arrivants et les touristes. Distribuer un calendrier des évènementiels.</i>	<i>Proposer des séjours à thèmes. Il manque un point info tourisme à l'entrée de la vallée borgne, au niveau de l'Estréchure. Amélioration des communications : en terme structurel et organisationnel. Mieux faire connaître les projets. Délocaliser les réunions/évènements sur tout le territoire. Améliorer la signalétique.</i>	Le Pôle Nature travaille à améliorer la communication vers l'extérieur du territoire (film promotionnel, salons, radios ...). Un projet d'amélioration de la signalétique touristique est en cours, pour mieux valoriser les sites du territoire. Le site internet et les réseaux sociaux sont aussi les premiers relais de l'actualité du territoire. Une réflexion sur la mise en place de produits packagés (box, séjours à thèmes...) est prévue bien qu'elle soulève des controverses. Un bulletin d'information interne au territoire est régulièrement édité par la Communauté de communes et l'Office du Tourisme propose une Newsletter hebdomadaire. La communication doit aussi passer par le relais des communes (distribution de plaquettes hors des points d'information tourisme...)

Station de ski :		<i>Magnifique et unique dans le Gard. Ne pas faire un Pôle Nature 3 saisons mais bien 4 saisons (avec l'hiver) car les retombées économiques de la station de ski sont irremplaçables. Développer une navette St-André-de- Majencoules - la station de ski en hiver.</i>	<i>Favoriser l'apprentissage du ski pour les enfants du territoire.</i>	Le développement des activités hivernales est bien pris en compte : raquettes, trail 4 saisons. Un film promotionnel automne/hiver est en cours de création. Le site de la station va être réhabilité et requalifié : c'est un des objectifs principaux de la période 2015/2020. La mise en place de navette est complexe et c'est une compétence partagée entre divers partenaires institutionnels.
Lutte contre les nuisibles :	<i>Chenilles processionnaires ; Chiens errants</i>			Champ d'action qui sort de la compétence de la Communauté de communes Le PNC, l'ONF et la DDTM pourraient sans doute mieux se saisir de cette problématique bien que le mode opératoire reste compliqué.
Propreté :	<i>Mise à disposition de canisettes, poubelles de campagne...</i>		<i>Manque de civisme : déchets en bord de route (améliorer la communication sur comment se comporter en randonnée)</i>	Le comportement adéquat est rappelé dans tous les documents de promotion des activités de pleine nature. Il est aussi envisageable d'avoir des affiches à diffuser dans différents lieux d'accueil. La mise en place de poubelles et toilettes nécessitent leur entretien et ramassage ensuite, donc des coûts supplémentaires à la collectivité ce qui n'est pas prévu pour le moment.
Lutte contre le « Tourisme de masse » et le développement en zone protégée :	<i>Crainte qu'en valorisant on attire « trop » de monde ce qui peut être dangereux pour la protection des lieux ! Notre réseau d'eau/assainissement, nos routes, permettent-elles d'accueillir plus de monde ? Attention à votre vocabulaire « produits packagés » : la nature n'est pas à vendre. Question : certaines activités ont-elles un impact négatif sur l'environnement ?</i>		<i>« On reste dans un lieu protégé (cœur de Parc), je suis choqué par ces projets de développement »</i>	Le risque actuel est plutôt à la diminution de la fréquentation que la gestion de la sur-fréquentation. L'enjeu choisit est de redonner vie au territoire à travers le développement des Activités de Pleine Nature. Ainsi, les activités valorisées et développées par le Pôle Nature sont des activités douces, qui visent à valoriser l'environnement (tourisme vert, tourisme expérientiel). Il faut toutefois rester vigilant et les différents acteurs, dont le Parc National, travaillent en synergie pour identifier et gérer toute incidence sur l'environnement provenant des activités touristiques. Développement et valorisation ne signifient pas non-respect ou destruction. C'est un juste milieu à trouver, dont nous pensons que les APN sont un bon compromis.
Circulation/Accès :	<i>Avis partagés sur l'état des routes. Certains clients ont peur sur nos routes (aménager des espaces de croisement). Crainte de ne pas avoir assez de parking. Développer le co-voiturage ? Remplacer les voitures par d'autres moyens : voitures et vélos électriques, voitures à cheval Des avis partagés sur la circulation à motos (nuisance ou loisir). Des avis partagés sur la circulation des bus (possible ? souhaitable ?). Prévoir des arrêts de bus à l'entrée des zones protégées (et les interdire dedans) ? ... aller jusqu'à prévoir l'héliport ?! Signalétique : mieux indiquer l'accès depuis l'Aveyron ; inciter à circuler sur tout le massif.</i>	<i>Lac de pises : peu de places de voitures. Développer le covoiturage.</i>		Inauguration récente de bornes de recharge électrique sur le territoire : à l'Espérou, Valleraugue... Il est aussi envisageable de mieux valoriser et d'encourager le covoiturage lors de nos événements/fêtes. A noter qu'une plateforme de covoiturage propre au département du Gard existe : http://covoiturage.gard.fr/ Un projet de nouveaux parkings est à l'étude au col de la Serreyrède. Les moyens de transport doux (calèche, vélos électriques, chevaux, scooters électriques...) sont incités, notamment sur la voie de découverte, mais ce sont des initiatives laissées au privé.

<p>Restauration / Hébergement :</p>	<p>Pour certains, l'accueil n'est pas toujours à la hauteur. Développer les chambres d'hôtes et tables d'hôtes. Point fort : les campings. Développer les cabanes dans les arbres.</p>	<p>Problèmes de l'ouverture de la restauration : inciter les restaurateurs à innover. Manque de valorisation des produits du terroir. Que les lieux de restauration soient des vitrines de la gastronomie locale. Améliorer les gîtes existants qui sont un peu obsolètes (formation des accueillants) Beaucoup de randonneurs regrettent que l'hébergement à l'Aigoual ne soient pas plus ouvert. Problématique en période dite creuse. Pas assez de camping en été ? Manque un hébergement de groupes.</p>	<p>Relancer les circuits courts (aide à l'agriculture de montagne). Manque d'activités agricoles, marchés. Problème de l'installation d'agriculteurs pour une offre de produits locaux. La taxe de séjour est trop élevée pour les touristes (plus que dans d'autres zones plus touristiques). Point qui fait débat.</p>	<p>Une formation aux acteurs touristiques va être proposée début 2018. La valorisation des produits du terroir pourra être faite sur le site de l'Observatoire. Il existe, entre autres, une boutique de producteurs à la Serreyrède. Il existe une aide à l'installation et les porteurs de projets sont reçus en rendez-vous avec les communes, la Communauté de communes et ses partenaires suivant les besoins (Office du Tourisme, GAL Cévennes, CCI...) : n'hésitez pas à nous solliciter pour ces rendez-vous ! Concernant le manque de camping, à noter que certaines communes n'ont pas beaucoup d'espaces disponibles dans leur Plan Local d'Urbanisme. La taxe de séjour est dans la moyenne nationale. Ce n'est pas/plus un frein pour les touristes car mis en place sur l'ensemble du territoire national.</p>
<p>Gouvernance</p>	<p>Sentiment que les projets restent très concentrés sur l'Aigoual. Sentiment par certains de « subir » un peu le PNC et de ne pas pouvoir s'exprimer librement sur les activités à développer.</p>	<p>Valoriser le plateau du Lingas à travers le lac des Pises : pour cela intervenir auprès du PNC pour que le barrage ne soit pas démolit. Plus impliquer la population dans ce projet. Mieux répartir les actions et retombées économiques sur tout le territoire. Faire plusieurs Pôle Nature : Pôle Nature Causse ; Pôle Nature Dourbies, Pôle Nature Vallée Borgne... Le projet est trop centré sur le haut du massif.</p>	<p>Sentiment de frein aux initiatives privées ; manque de soutien logistique de la part des offices du tourisme. Manque de consultation des associations locales pour la mise en place des sentiers. Certains prestataires créent des nouveaux chemins de randonnée hors sentiers ce qui pose problèmes pour les propriétaires et riverains : responsabilité / assurance... Le projet est trop centré sur l'Aigoual.</p>	<p>L'objectif du Pôle Nature est double : (1) développer et valoriser un cœur d'activités vers le sommet pour avoir un effet « vitrine » et (2) étendre ses activités sur les ailes du territoire pour amener les touristes à la découverte des autres communes. Si le projet s'est jusqu'à présent concentré sur le sommet, l'extension est maintenant l'objectif principal jusqu'à 2020. Il est nécessaire d'agir en collaboration avec les acteurs institutionnels du territoire, dont le Parc National des Cévennes, ONF, Département. Il s'agit de trouver des compromis acceptables pour chaque partie, ce qui a été fait jusqu'à présent. Une amélioration de la communication sur les projets va être faite et ces moments de concertation devront être poursuivis. Les associations locales de pratiquants des Activités de Pleine Nature continueront d'être consultées dans la mise en place des réseaux de sentiers locaux : les secteurs où cela n'a pas encore été fait sont les secteurs sur lesquels le travail sur les sentiers n'a pas démarré. Les propriétaires fonciers sont également des acteurs incontournables et toujours associés dans la mise en œuvre de nos actions.</p>
<p>« Mon rôle à jouer »</p>	<p>Vente de produits alimentaires régionaux. Donner des conseils concernant le respect de la nature. Etre le relais de l'offre d'activité, en faire la promotion. Entretien certaines portions de sentiers. Communiquer sur le projet / Etre ambassadeur. Organisation par les « locaux » de manifestations relayées par le biais du Pôle Nature. Accueillir des expositions. Créer une épicerie associative. Créer un musée sur l'archéologie.</p>	<p>En parler. Inviter des connaissances. Aider à la promotion de la région sous quelque forme que ce soit. Continuer mon activité agritouristique. « Je fais des recherches sur l'histoire de la vallée et cela pourrait trouver une valorisation dans le cadre du Pôle Nature ».</p>	<p>Création de nouvelles animations et activités en parallèle de mon activité d'hébergeurs. Accueillir des expositions sur le patrimoine. Développer une offre de spectacles, animations. Faire la promotion du territoire. Etre ambassadeur. Création d'un sentier itinérant de gîte en gîte « vagabondage au pays des sources ». Implication de la population pour présenter la thématique de l'eau, faire certaines visites. Distribuer des prospectus papiers. Partager l'information. Entretien les berges proches de chez moi. Créer une épicerie associative.</p>	<p>La création d'un réseau d'Ambassadeurs du Pôle Nature (ou « Ambassadeurs de Destination ») pourrait être étudié, avec une charte d'engagement des membres, mais il faudrait réfléchir à son intégration aux démarches déjà en place sur le territoire : Ecotourisme, Ambassadeurs Causse et Cévennes... Sur cette charte pourrait être inscrit une action libre d'appui au projet (petit entretien de sentiers, des berges, relais d'information, animations...) Il faudrait aussi penser à l'animation constante de ce groupe afin de ne pas voir uniquement la nouveauté au début en ensuite craindre sa disparition.</p>

LA SUITE :

Ce document n'apporte, bien sûr, pas toutes les réponses.

L'objectif du présent texte est : d'une part de tenir l'engagement de nous avons pris d'étudier avec attention le résultat des travaux des ateliers de concertation et d'y répondre de façon ouverte et transparente ; d'autre part, nous en profitons pour rappeler certaines actions déjà planifiées, transmettre vos idées et préoccupations à nos partenaires lorsque leurs compétences sont en jeu ; et enfin, retenir de nouvelles opportunités pour l'avenir (de nombreux débats ne sont pas clos).

L'ensemble des documents liés à la présentation des deux projets Pôle Nature 4 saisons et réhabilitation de l'Observatoire sont disponibles sur le site internet et celui-ci continuera d'être enrichi au fur à et mesure des mises en œuvre (www.caussesaignoualcevennes.fr/).

Les travaux du bureau d'études Lisode qui nous accompagnait sur ce volet concertation s'arrêtent ici, mais d'autres rendez-vous publics pour discuter de ces projets seront organisés.

Pour plus d'information ou pour prolonger les discussions, n'hésitez pas à contacter vos élus délégués à la communauté de communes et/ou le chargé de mission dédié à la Communauté de communes :

Anton SMIRNOFF

Chargé de mission Pôle Nature 4 saisons du massif de l'Aigoual

Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires

L'Espérou - 30570 VALLERAUGUE

Tel : 04.67.82.73.79 (standard) / 04.67.82.17.75 (ligne directe)